

(1) Epoux ou Père

Prénoms Alexandre, Jérémie  
Nom <sup>(2)</sup> RAINHO

Né <sup>(3)</sup> le 12 Août 1991  
à 15 heures 51 à MONFERMEIL (Seine-Saint-Denis)

Fils <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> Ildio  
DUARTE CARREIRA RAINHO

et de <sup>(5)</sup> Anabelle  
DA SILVA ROLO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1003  
le <sup>(6)</sup> 13 JAN 2021

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à \_\_\_\_\_

Il a été déclaré <sup>(8)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup>

(1) Epouse ou mère

Prénoms Nadège, Nathalie  
Nom <sup>(2)</sup> STEPHAN

Née <sup>(3)</sup> le 1er janvier 1986  
à 20 heures 30 à Villeneuve-St-Georges  
Val de Marne

Fille <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> Daniel Marcel  
STEPHAN

et de <sup>(5)</sup> Sophie, Marie-France, Danièle  
SACCHI - LE MARCHAND

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 24  
le <sup>(6)</sup> 21 DEC. 2020

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil



le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie : ... ; 2<sup>me</sup> partie : ... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Insrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M... , notaire à... ».

1<sup>er</sup> ENFANT<sup>(1)</sup>

(1) Prénoms \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

(2) \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

(2) \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 35 76

Le 18 décembre 2020 à 09h35  
est né(e)<sup>(2)</sup> Giulya, Sophianna

RAINHO

du sexe féminin à Villeneuve-St-Georges  
Val de Marne

(3) \_\_\_\_\_

reconnu(e)<sup>(4)</sup> le 21 décembre 2020  
en notre ville par le père

Délivré conforme aux registres, le 21 DEC. 2020

MENTIONS MARGINALES<sup>(5)</sup>



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

(6) \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau

- (1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.  
(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».  
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(4) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).  
(5) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : \* suivant déclaration conjointe en date du... \* et/ou \*(1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>me</sup> partie : ...) \* en cas de double nom de famille.  
(6) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de prénoms, NOM né(e)... ».   
Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».   
Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le .... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».